Avril 2014 - 13e édition

urban. Intergroup NEWSLETTER

http://urban-intergroup.eu

« Chers partenaires, chers collègues, cette 13e newsletter de l'Intergroupe URBAN est la dernière de ce mandat. J'ai été très heureux de présider l'Intergroupe URBAN au cours des cinq dernières années. Je pense que nous pouvons être fiers de ce que nous avons accomplis ensemble pendant ce quinquennat. Tout au long de cette législature, nous avons réuni au sein de cet Intergroupe des députés provenant de la majorité des Etats membres, tous groupes politiques confondus, siégeant dans la quasi-totalité des commissions parlementaires. Nous avons également obtenu le soutien de nouveaux partenaires – jusqu'à 83 – issus du niveau local, régional, national ou européen, représentant les intérêts des villes en Europe ou œuvrant en faveur du développement urbain ».

Jan Olbrycht
Président de l'Intergroupe URBAN

« Au cours des cinq dernières années, nous avons organisé pas moins de 27 conférences et plus de 30 réunions, sur des sujets aussi variés que celui des transports, du logement, de la biodiversité, de la culture, du développement durable ou de l'urbanisme. Les membres de l'Intergroupe URBAN ont veillé de près sur ce qui se passait dans leurs commissions respectives au Parlement européen : ils ont su défendre avec constance les intérêts divers liés au développement urbain. De plus, nos députés et nos partenaires ont été largement impliqués dans les négociations sur la politique de cohésion de l'UE après 2013, en particulier concernant les enjeux urbains dans les règlements des fonds structurels. Enfin, nous sommes très fiers d'avoir lancé deux actions préparatoires : « RURBAN » qui vise à améliorer les partenariats urbains-ruraux, et « Villes du monde : la coopération UE-pays tiers dans le développement urbain », encore en cours de préparation.
Nous nous sommes félicités du changement symbolique de nom de la DG REGIO de la Commission européenne, devenue « Direction générale de la politique régionale et urbaine ». Plus récemment, nous avons salué le lancement d'une consultation sur la nécessité d'un Agenda urbain de l'UE lors du forum « CiTIEs : villes de demain : investir en Europe » qui s'est tenu mi-février à Bruxelles. Renforcer la coopération et le dialogue direct entre l'Union européenne et les villes européennes est une étape cruciale pour aider nos autorités locales, qui doivent faire face chaque jour à de nouveaux défis environnementaux, budgétaires ou démographiques. Plus largement, nous constatons que la politique urbaine européenne est de plus en plus sollicitée dans les débats. C'est en quelque sorte une victoire pour l'Intergroupe URBAN qui, depuis des années, milite en ce sens.
Nous espérons que l'Intergroupe URBAN poursuivra sa mission avec de nouveaux membres et des nouvelles idées après les élections européennes du mois de mai ».

Bureau de l'Intergroup URBAN

© Intergroupe URBAN

La dimension urbaine dans la politique de cohésion 2014-2020

Ces dernières années, de nombreux députés européens membres de l'Intergroupe URBAN ont pris une part active dans la préparation de la législation de l'UE, en particulier concernant la dimension urbaine. En 2011, l'eurodéputé **Oldřich Vlasák** (ECR, République tchèque), était l'auteur d'un rapport d'initiative sur l'agenda urbain européen et son avenir au sein de la future politique de cohésion. Plus récemment, nos membres et partenaires se sont investis dans les négociations du paquet de la politique de cohésion pour la période 2014-2020, présenté par la Commission européenne en octobre 2011 et adopté définitivement en novembre 2013. Pour la première fois, l'exécutif européen a proposé une dimension urbaine obligatoire au sein de la politique de cohésion, ce qui a été largement soutenu par l'Intergroupe. L'eurodéputé **Jan Olbrycht** (PPE, Pologne), était rapporteur du règlement FEDER, et l'eurodéputé **Lambert Van Nistelrooij** (PPE, Pays-Bas), était co-rapporteur sur le règlement portant dispositions communes, deux règlements décisifs pour les villes. De plus, de nombreux membres de l'Intergroupe ont également été rapporteurs fictifs sur l'ensemble des règlements contenus dans ce paquet.

Grâce au travail de l'Intergroupe URBAN, la dimension urbaine de la politique de cohésion 2014-2020 a été renforcée. L'allocation obligatoire de 5 % minimum de l'enveloppe nationale du FEDER à des projets de développement urbain durable et intégré au sein de zones urbaines fonctionnelles, au-delà des barrières administratives des villes comme le proposait initialement la Commission européenne, est une avancée notable. Nous avons fermement défendu la délégation obligatoire de la gestion aux autorités locales pour mener ces projets. Beaucoup de priorités d'investissement ont été spécialement conçues pour les villes afin de répondre aux enjeux liés, par exemple, à l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et le logement. Nous avons soutenu la décision d'allouer 330 millions d'euros à des études et à des projets pilotes pour identifier et tester des solutions innovantes en lien avec le développement urbain durable. Afin d'éviter tout doublon dans les compétences, nous avons

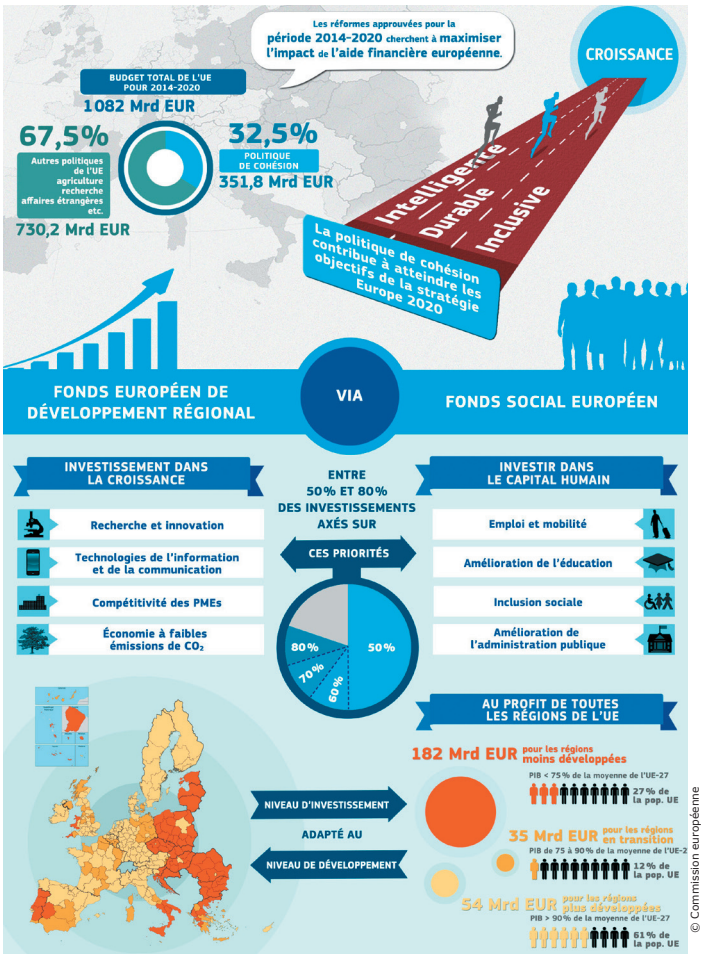

insisté pour que la « Plateforme de développement urbain » pour 300 villes devienne un « Réseau de développement urbain ». Ce réseau sera limité au suivi de la mise en œuvre des actions innovantes et des projets d'actions intégrées dans les zones urbaines cofinancés par les 5 % des ressources nationales du FEDER. De plus, nous avons salué la création de deux nouveaux instruments pour le développement territorial : le Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL/CLLD), qui vise à associer citoyens et parties prenantes dans la mise en œuvre des stratégies locales de développement ; et les Investissements territoriaux intégrés (ITI), qui se concentrent sur une approche territoriale plus à même de résoudre les problèmes et de relever les défis, et permettra de lier différents éléments de divers stratégies et programmes dans un projet-cadre.

L'Intergroupe URBAN ne manquera pas de suivre la façon dont les Etats membres et les villes européennes s'attribuent ces nouveaux outils pour relever les défis du développement urbain.

© Intergroupe URBAN

Actions préparatoires

L'Intergroupe URBAN promeut les partenariats urbains-ruraux et la coopération UE-pays tiers

Au cours du mandat qui s'achève, l'Intergroupe URBAN a soumis avec succès deux propositions pour des actions préparatoires dans le cadre du budget annuel de l'UE. Leur financement a été assuré au Parlement européen puis elles ont été transmises à la Commission européenne pour leur mise en œuvre.

« RURBAN, partenariat pour un développement urbain-rural durable » a été initié par l'Intergroupe URBAN en 2010 avec une enveloppe de 2 millions d'euros au titre des budgets annuels de l'UE pour 2011 et 2012. L'objectif principal de ce projet était de cerner le potentiel des partenariats urbains-ruraux en vue d'améliorer la compétitivité régionale et la cohésion territoriale. La réflexion sur des partenariats urbains-ruraux efficaces a été alimentée en particulier à l'occasion de séminaires, entre autres à Metz (novembre 2012), à Varsovie (avril 2013) et à Bologne (octobre 2013), avant d'être finalisée lors d'un séminaire de clôture tenu à Bruxelles en janvier 2014.

Cette action préparatoire, portée pendant deux ans par la Commission européenne, s'est achevée par la publication de deux études : « Partenariat pour un développement urbain-rural durable : preuves établies », préparée par l'Association allemande pour le logement et le développement urbain et spatial (DV), et le rapport de l'OCDE « Partenariats urbains-ruraux : une approche intégrée pour le développement économique ».

La seconde action préparatoire concerne la dimension internationale de la politique régionale et urbaine de l'UE. Intitulée « Villes du monde : la coopération UE-pays tiers dans le développement urbain », cette action préparatoire entend promouvoir les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre l'UE et les pays tiers sur le thème du développement territorial, et en particulier le développement urbain, les partenariats urbains-ruraux et la coopération urbaine transfrontalière. Doté d'un budget de 2 millions d'euros pour 2014 et 2015, le projet soutient le dialogue politique actuel dans le cadre des relations extérieures menées par l'UE, ainsi que la coopération sur les sujets liés à l'urbanisation avec des partenaires stratégiques tels que le Brésil, la Chine, l'Inde ou le Japon. La plupart des actions débuteront au deuxième trimestre 2014.

Plus d'informations sur RURBAN

Bilan

Conférences et rencontres de l'Intergroupe URBAN

Au cours de ces cinq dernières années, l'Intergroupe URBAN a organisé pas moins de 27 conférences et événements à Bruxelles et 31 réunions principalement à Strasbourg. Les thèmes abordés, en lien avec les défis urbains, ont été très variés : adaptation au changement climatique, mobilité urbaine, logement, patrimoine culturel ou encore rénovation urbaine. Les eurodéputés et les partenaires de l'Intergroupe ont également travaillé sur la question de la gouvernance urbaine intégrée ou sur des concepts nouveaux de gestion des villes, tels que celui de villes intelligentes (*smart cities*). De plus, ils ont alimenté les débats sur la mise en œuvre des politiques de l'UE au travers de réflexions sur la coopération urbain-rural, la dimension urbaine de la politique de cohésion ou encore sur les relations de l'UE avec les pays tiers. La majorité de ces événements a été organisée en collaboration avec les partenaires les plus actifs.

Outre les conférences et les réunions à Bruxelles et Strasbourg, de nombreux élus membres de l'Intergroupe ont organisé des événements annuels dans leur propre pays, à l'instar des eurodéputés **Oldřich Vlasák** (ECR, République tchèque), organisateur d'une conférence à Prague, et **Jan Olbrycht** (PPE, Pologne) avec la conférence internationale « Ville » à Katowice.

Les représentants de l'Intergroupe URBAN ont aussi été invités à participer à de nombreux événements internationaux pour y présenter la position de l'Intergroupe sur le développement urbain en Europe et ailleurs. Ils étaient présents notamment à la 5e et 6e édition du Forum urbain mondial organisé

© Intergroupe URBAN

par ONU-Habitat à Rio de Janeiro (Brésil) en 2010 et Naples (Italie) en 2012. De même pour la conférence « Financement durable des villes » organisée par l'*Urban Age Institute* et l'Académie des Sciences à New York (2010) et la conférence « Villes saines » à Shanghaï (Chine) en 2010. Enfin, la présence des membres de l'Intergroupe à la réunion des ministres en charge du développement urbain à Tolède (Espagne) en 2010 ou au 5e Sommet européen des régions et des villes à Copenhague (Danemark) en 2012 a été déterminante pour l'Agenda urbain de l'UE. Ils ont apporté leur pierre à la coopération entre l'UE et la Chine en participant au Forum des maires UE-Chine à Bruxelles en 2012.

De plus, les membres de l'Intergroupe URBAN ont été intervenants lors de nombreuses conférences, selon leurs domaines d'expertise respectifs : **Jan Olbrycht**, en tant que Président de l'Intergroupe URBAN et rapporteur sur le Fonds européen de développement régional (FEDER), sur la dimension urbaine de la politique de cohésion, la gouvernance urbaine, la coopération territoriale, la mobilité urbaine ou les instruments financiers ; **Karima Delli** (les Verts/ALE, France) sur les questions énergétiques, d'adaptation au changement climatique et de logement ; **Peter Simon** (S&D, Allemagne) sur les partenariats urbains-ruraux et la gouvernance dans les régions métropolitaines ; **Lambert van Nistelrooij** (PPE, Pays-Bas) sur la spécialisation intelligente ; **Marie-Thérèse Sanchez-Schmid** (PPE, France) sur la culture ; **Cristina Gutiérrez-Cortines** (PPE, Espagne) sur la planification urbaine et le patrimoine culturel dans les villes historiques d'Europe et **Oldřich Vlasák** (ECR, République tchèque) sur les technologies intelligentes et les transports urbains. M. Vlasak, en tant que vice-président de l'Union des villes et communautés de République tchèque, a été récemment réélu président délégué du CCRE, l'un des membres de l'Intergroupe.

MEP Awards 2014

Les membres de l'Intergroupe URBAN récompensés

(1) **Jan Olbrycht** (PPE, Pologne) a reçu du *Parliament Magazine* un « MEP Award 2014 » pour l'Intergroupe URBAN dans la catégorie « environnement bâti durable », ainsi que (2) **Marie-Thérèse Sanchez-Schmid** (PPE, France) dans la catégorie « Développement régional ». (3) **Danuta Hübner** (PPE, Pologne) et (4) **Lambert Van Nistelrooij** (PPE, les Pays-Bas) avaient été primés dans la même catégorie en 2011, 2012 et 2013. © *The Parliament Magazine*

Mi-mars, l'eurodéputé **Jan Olbrycht** (PPE, Pologne) a reçu de la part du *Parliament Magazine* un « MEP Award 2014 », dans la catégorie « environnement bâti durable » pour son travail en tant que Président de l'Intergroupe URBAN. Les organisateurs ont considéré M. Olbrycht comme « un champion des villes, véritables moteurs de l'économie nationale et régionale ». Une fois n'est pas coutume, la 10e édition des *MEP Awards* n'a pas seulement récompensé le travail pour l'année écoulée mais pour l'intégralité du mandat parlementaire.

Chaque année, des ONG et parties prenantes

© Intergroupe URBAN

suggèrent des noms d'eurodéputés parmi les plus actifs. Le *Parliament Magazine* retient trois noms pour chaque catégorie, puis tous les eurodéputés sont invités à désigner le meilleur d'entre eux.

« Tout d'abord, j'aimerais remercier tous mes collègues, députés européens, et bien sûr, tous les partenaires de l'Intergroupe URBAN. Nous menons tous ensemble de nombreux projets intéressants », a déclaré M. Olbrycht au cours de la cérémonie.

Cette prestigieuse récompense a également été décernée cette année à l'eurodéputée **Marie-Thérèse Sanchez-Schmid** (PPE, France), membre de l'Intergroupe URBAN, dans la catégorie « Développement régional », en tant que rapporteure sur la directive relative a l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'UE, dans la commission REGI. Au cours du mandat 2009-2014, d'autres membres de l'Intergroupe ont été sélectionnés pour le prix, et plusieurs d'entre eux ont reçu la récompense, comme l'ancienne Commissaire et actuelle présidente de la commission REGI **Danuta Hübner** (PPE, Pologne) en 2013 et **Lambert Van Nistelrooij** (PPE, Pays-Bas) en 2011 et 2012.

Agenda urbain de l'UE

Répondre plus efficacement aux défis du développement urbain

La Commission européenne a lancé officiellement une consultation sur la nécessité d'un Agenda urbain de l'UE à l'occasion de la récente conférence « CiTIEs ». L'instance exécutive de l'UE a publié mi-février un document de discussion soulignant les défis pour l'avenir des villes européennes. Elle a ainsi lancé le débat sur l'opportunité de créer un Agenda urbain pour l'UE. La Commission a rappelé qu'en réunissant deux-tiers de la population européenne, les zones urbaines catalysent à la fois les opportunités et les menaces pour le développement durable. La Commission a également souligné que, pour être efficaces, les politiques européennes et nationales doivent être adaptées au plus près de la réalité urbaine, là où elles sont mises en œuvre. Le document mentionne que le développement des zones urbaines ne peut être traité de façon isolée, en dehors de tout cadre politique européen plus large, et que les politiques de l'UE devraient de plus en plus définir explicitement des objectifs pour les zones urbaines. Cependant, la Commission européenne reconnaît dans le même temps que, malgré un accord sur les principes déterminants pour le développement urbain en Europe, il manque aussi un arsenal d'objectifs, de cibles et d'instruments explicites.

La Commission a proposé de mettre en place un Agenda urbain pour contribuer à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020. En permettant de limiter les doublons et de consolider la dimension urbaine dans les différentes politiques de l'UE, un tel Agenda urbain pourrait également être un outil pertinent pour améliorer la qualité des politiques en général. Il définirait et renforcerait ainsi le rôle des villes dans la phase de mise en œuvre, et contribuerait à mieux coordonner les différents niveaux de gouvernance. À ce stade encore liminaire de la réflexion, la Commission a proposé trois pistes de réflexion :

- **Pourquoi** avons-nous besoin d'un tel Agenda urbain ? Quels seraient ses objectifs ?
- **Quelle forme** pourrait-il prendre ? Serait-il un instrument de coordination, une stratégie globale, un plan d'action, une orientation ? Devrait-il se limiter à un nombre restreint de problématiques ?
- **Comment** devrait-il être mis en œuvre ? Devrait-il introduire une nouvelle méthode de coopération entre l'UE, les Etats membres et les autres acteurs ?

Page suivante : *les positions des partenaires de l'Intergroupe URBAN sur l'idée d'un Agenda urbain*

« Après de nombreuses années de discussions sur la dimension urbaine de la politique de cohésion et l'évaluation de nombreuses expériences positives avec les initiatives européennes URBAN I et II, je me félicite que l'on parle de plus en plus de la politique urbaine européenne », a souligné l'eurodéputé **Jan Olbrycht** (PPE, Pologne).

« Ces éléments sont déjà disséminés dans de nombreuses politiques de l'UE, mais aujourd'hui, pour la première fois, nous sommes sur le point de créer une véritable politique urbaine européenne. La période de programmation 2014-2020 sera une période charnière pour tester cette nouvelle approche », a-t-il ajouté.

© Intergroupe URBAN

Les réactions de quelques partenaires de l'Intergroupe URBAN sur l'idée d'un Agenda urbain

Un Agenda urbain doit s'adresser à toutes les autorités locales, peu importe leur taille

Un Agenda urbain de l'UE est une initiative encourageante pour donner plus de poids au niveau local, déclare le CCRE dans une première contribution écrite. La question se pose de savoir comment cette initiative pourrait devenir un instrument adapté aux municipalités et aux régions. Tout d'abord, étant donné que près de 80 % de la population rurale vit proche d'une zone urbaine, la Commission européenne devrait tenir compte des interdépendances des villes avec leur environnement alentour. Dans de nombreux cas, les partenariats urbains-ruraux apparaissent comme la meilleure solution pour garantir l'accès aux services et, de surcroît, satisfaire les besoins des citoyens. Par ailleurs, il est impératif que le terme « urbain » soit compris comme incluant toutes les municipalités, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes. Ces deux messages clés ont été délivrés notamment lors de la réunion tenue au Parlement européen avec les membres de l'Intergroupe URBAN le 19 février 2014.

Un nouveau modèle de gouvernance pour l'Agenda urbain de l'UE

Energy Cities croit en l'avenir d'un Agenda urbain de l'UE qui devrait définir un nouveau modèle de gouvernance où le pouvoir des autorités locales serait renforcé pour contribuer aux stratégies de l'UE, comme nous l'avons décrit plus en détail dans notre document de prise de position. Celui-ci devrait s'inspirer du modèle exemplaire de la Convention des Maires, qui repose sur l'engagement volontaire des signataires à aider l'UE et les Etats membres à atteindre leurs objectifs climatiques et énergétiques. Il a permis d'engager une coopération entre plusieurs échelons de gouvernement, de même que les autorités locales participantes ont réussi à mobiliser les citoyens et les acteurs locaux. *Energy Cities* estime que ce nouveau modèle de gouvernance devrait être reproduit dans d'autres domaines, car il permet à tous les acteurs de contribuer aux objectifs communs à leur échelon et donne les moyens aux autorités locales d'exploiter tout leur potentiel.

Un Agenda urbain de l'UE pour et avec les villes

EUROCITIES considère, dans son document de prise de position, qu'un Agenda urbain de l'UE doit reposer sur une approche pratique, cohérente et coordonnée. Il doit permettre aux villes, à l'UE et aux gouvernements nationaux de travailler en étroite collaboration et de développer des politiques conjointes. Les suggestions initiales de notre réseau, listant des mesures concrètes pour la mise en œuvre d'un Agenda urbain, comprennent la nomination d'un coordinateur urbain en appui au Commissaire européen en charge de la politique régionale et urbaine, pour inclure une dimension urbaine dans chaque politique de l'UE. Différentes méthodes existent déjà pour faire participer les villes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'UE. Celles-ci devraient être évaluées et leur développement futur devrait être considéré. Les Commissaires européens devraient réaliser systématiquement des visites d'études et des réunions avec des maires lorsqu'ils se rendent dans un Etat membre. EUROCITIES suggère également que le forum urbain des 17 et 18 février constitue un précédent pour des sommets urbains bisannuels impliquant l'UE et les autorités nationales et locales.

CONTACTS

Jan Olbrycht - ASP 14E101 - jan.olbrycht@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 455 11
Arlene McCarthy - ASP 13G351 - arlene.mccarthy@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 455 01
Oldřich Vlasák - WIB 03M113 - oldrich.vlasak@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 453 57
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid - ASP 13E158 - marie-therese.sanchez-schmid@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 457 83
Karima Delli - ASP 08H342 - karima.delli@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 453 62
Lambert van Nistelrooij - ASP 12E142 - lambert.vannistelrooij@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 454 34
Peter Simon - ASP 12G146 - peter.simon@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 455 58
Rui Tavares - ASP 07F265 - rui.tavares@europarl.europa.eu - Tél. : +32 (0)2 28 456 52

© Intergroupe URBAN